

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 janvier 2019

Le vingt-quatre janvier deux-mil-dix-neuf, à vingt heures, Le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Michel CONNAN, Maire de la commune de PEUMERIT-QUINTIN.

Étaient présents : Monsieur Michel CONNAN, Maire

Madame et Messieurs Jean Pierre DECELLE, Nellie GALLAIS et Yvon CADIOU, adjoints au Maire,

Madame et Messieurs Sylvain LE PROVOST, René LERAY, Erwoann BECEL, Sandrine ALMIN et Robert LE MOIGNE, conseillers municipaux ;

Était absent excusé : Monsieur Lucien SCOFFHAM.

Était absent : Monsieur Christian GOUEDARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Pierre DECELLE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

Les conseillers municipaux présents prennent connaissance du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2018. Aucun membre présent ne soulevant de question, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Validation du projet d'aménagement du bourg

Monsieur le Maire présente l'estimation du marché concernant les travaux d'aménagement du bourg. Le montant total est estimé à 237 468.82€ TTC pour la tranche ferme.

TYPE DE TRAVAUX	TOTAL H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
TERRASSEMENTS	26 355.00 €	5 271.00 €	31 626.00 €
VOIRIE	158 244.00 €	31 648.80 €	189 892.80 €
RESEAU DES EAUX PLUVIALES	5 139.00 €	1 027.80 €	6 166.80 €
INSPECTION EPREUVE DES RESEAUX	500.00 €	100.00 €	600.00 €
ESPACES VERTS / AMENAGEMENTS EXT.	7 652.68 €	1 530.54 €	9 183.22 €
MONTANT TOTAL OPERATION	197 890.68 €	39 578.14 €	237 468.82 €

Une partie des travaux est proposée en tranches conditionnelles qui seront activées si le budget de la commune et les offres proposées le permettent :

TC1: Reprise enrobé entrée ouest du bourg (140m ²)	4 784,00 €
TC2 : Revêtement béton désactivé passage adjacent au sud (210m ²)	14 370,00 €
TC3 : Revêtement béton désactivé passage adjacent à l'est (70m ²)	4 790,00 €
TC4 : Stationnement en pavés joint enherbés (140m ²)	9 468,00 €
TC5 : Reprise enrobé en entrée nord du bourg (115m ²)	3 957,00 €
TC6 : Engazonnement Parking (190m ²)	760,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet proposé par Agnès BOCHET, architecte en charge du projet, et le cabinet ECR Environnement ; arrête le planning prévisionnel suivant : février 2019 : appel d'offres / fin mars- début avril 2019 : début des travaux d'aménagement du bourg.

Désignation des délégués au SMAEP Kreiz Breizh - Argoat

Monsieur le Maire annonce que suite à la fusion des syndicats d'eau du Kreiz Breizh et de l'Argoat, il est nécessaire de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant. Il rappelle que par délibération en date du 29 mars 2014, ont été désignés délégués au syndicat d'eau de l'Argoat, délégué titulaire : Robert LE MOIGNE et délégué suppléant : Yvon CADIOU. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme délégués au SMAEP KREIZ BREIZH-ARGOAT :

Délégué titulaire : M. Robert LE MOIGNE, Conseiller Municipal

Délégué suppléant : M. Yvon CADIOU, Adjoint au Maire.

Demande de subvention

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de monsieur Jean-François THOMAS. Monsieur THOMAS a pour projet d'éditer un disque audio en hommage à son père, Iwan THOMAS, sonneur de clarinette habitant de Peumerit-Quintin jusque son décès en 1989. Le coût total de ce projet est estimé à 2 000€ se répartissant de la manière suivante :

Pressage CD + création visuelle	1 300 €
Prise de sons	350 €
Photographe	50 €
Mastering	300 €
TOTAL	2 000 €

Monsieur le maire propose d'attribuer à monsieur Jean-François THOMAS une subvention de 100€. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le versement d'une subvention de 100€ à M. Jean-François THOMAS pour ce projet.

Questions diverses

Soutien à la démarche « Agriculteurs de Bretagne »

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association « Agriculteurs de Bretagne ». Après avoir pris connaissance des différentes informations y figurant, le Conseil Municipal propose que la CCKB, qui a la compétence « économie » du territoire, fasse le nécessaire pour le soutien à cette association.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare close la séance du Conseil Municipal.

**Le Maire,
Michel CONNAN**



*Compte-rendu affiché en mairie de
PEUMERIT-QUINTIN,
le 28 janvier 2019*